

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT CREATION D'UNE CHARTE GRAPHIQUE « GENERATION FRANCOPHONIE »

1. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

L'Office franco-québécois pour la jeunesse organise un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un logo et d'une charte graphique « Génération Francophonie ».

2. L'OFFICE FRANCO-QUEBECOIS POUR LA JEUNESSE

L'Office franco-québécois pour la jeunesse, organisme bi-gouvernemental implanté en France et au Québec agit depuis 56 ans comme initiateur et accompagnateur de projets de mobilité des jeunes de 18 et 35 ans, sur les enjeux d'actualité ou sur les priorités politiques des deux Gouvernements. Depuis 1968, 150 000 jeunes de 18 à 35 ans de deux côtés de l'Atlantique ont été accompagnés et soutenus financièrement pour la mise en œuvre de projets professionnels ou citoyens (stage, études, emploi temporaire, volontariat, participation à un événement économique, social ou culturel, mission commerciale...)

Nos actions auprès des jeunes consistent à :

- Informer et accompagner la jeunesse dans ses projets de mobilité temporaire ;
- Offrir des opportunités à tous les publics ;
- Valoriser l'expérience personnelle et professionnelle ;
- S'engager sur les thématiques et les enjeux actuels : l'engagement et la participation citoyenne, l'environnement, le numérique, la culture, la lutte contre les inégalités...
- Organiser et animer des projets d'envergure par et pour les jeunes de toute la francophonie

3. LE PROGRAMME GENERATION FRANCOPHONIE

Le Sommet de la Francophonie de Paris, les 4 et 5 octobre 2024, est l'occasion de mettre à l'honneur la Francophonie comme vecteur de circulation des idées, de dialogue, d'innovation et de création d'emplois, conformément au thème retenu par le président de la République française et la secrétaire générale de l'OIF : « Créer, innover et entreprendre en français ».

Dans ce cadre, l'OFQJ, avec le soutien des autorités françaises (ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) va mettre en œuvre un nouveau programme portant le nom de « Génération Francophonie ».

Ce programme poursuit plusieurs objectifs :

- Permettre à des jeunes innovateurs et innovatrices de rencontrer, en présentiel et à distance, des pairs et des experts de l'ensemble de l'espace francophone, de renforcer leurs compétences grâce aux expériences et aux témoignages (meilleures pratiques) ;
- Par le biais de promotions annuelles, constituer une communauté de « multiplicateurs » francophone, modèles inspirants dans le secteur de l'innovation sociale, qui contribuera à :

- Diffuser auprès des jeunes francophones une image positive et moderne de la francophonie,
- Mieux faire connaître les opportunités pour les porteurs de projets dans l'espace francophone,
- Générer de nouvelles opportunités et favoriser la dissémination des idées innovantes.
- Contribuer aux réflexions sur la Francophonie en mobilisant l'interculturalité comme levier de renforcement des valeurs démocratiques, de respect des droits humains, et de la paix ;

L'articulation du programme avec le calendrier des Sommets de la Francophonie, tous les deux ans, devra permettre de nourrir les travaux de l'enceinte multilatérale en valorisant l'apport des jeunes à la Francophonie.

4. BESOINS IDENTIFIES

L'OFQJ a besoin d'un logo pour incarner le programme « Génération francophonie », accompagné d'une charte graphique.

Le logo et la charte devront incarner ou rappeler un certain nombre de valeurs représentatives du programme : l'échange, l'innovation, la francophonie, la multiculturalité, l'engagement sociétal, la jeunesse, l'ouverture à l'international.

Le logo devra dans la mesure du possible être simple. Il pourra être constitué d'un élément graphique accompagné du nom Génération Francophonie ou reprendre le nom de façon stylisée.

5. PRESTATION DEMANDEE

- Conception graphique et réalisation d'un logotype
- Réalisation d'une charte graphique
- Conception de déclinaisons de supports sur les réseaux sociaux

Le logo Génération Francophonie

Le logo Génération Francophonie doit contenir :

- Une version avec et une version sans baseline ;
- Une version icône du logo

Charte graphique

- Logo Génération Francophonie couleur et ses variations monochrome (version couleur pantone, quadrichromie, monochrome noir et en réserve, noir et blanc/ niveau gris, le tout pour différents fonds)
- Définition des couleurs et leurs dérivées
- Typographie, taille et aspect des polices de caractère
- Position du logo dans la page sur les supports
- Zone d'exclusion (espace protégé minimum autour du logo) et taille minimum
- Déclinaison sur des fonds blancs ou de couleur
- Normes d'utilisation, les recommandations, les interdits

La charte devra également inclure :

- Un format « bloc-marques » associant les logos Génération Francophonie et OFQJ

Déclinaisons

La charte graphique sera applicable sur tous nos supports qu'ils soient prints ou numériques. L'OFQJ sera amené à faire des posts sur Facebook, Instagram et LinkedIn.

La charte devra comprendre une proposition de modèle d'affiche numérique aux formats : 1:1, 16:9 et 9:16.

6. LA CONSULTATION

Calendrier

- 28 juillet : fin de soumission des candidatures par mail uniquement, à communication@ofqj.org
- 2 août : étude des devis et choix du prestataire
- 28 août : transmission par le prestataire choisi de trois propositions graphiques
- Début septembre : études des propositions par le comité de pilotage du programme et sélection de la piste retenue.
- Septembre : Echanges entre le prestataire et l'OFQJ pour la finalisation du logo et des éléments de la charte
- 4 octobre : Dévoilement officiel du logo.

Éléments de candidature

Les entreprises candidates ne doivent pas envoyer d'ébauche de logo, mais :

- Un devis en euros
- Un portfolio en pdf, ou un lien vers un portfolio en ligne

La prestation est ouverte aux studios graphiques de France, du Québec et des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Le devis transmis doit obligatoirement être présenté en euros. Une attention particulière sera apportée pour les projets portés par des professionnels de moins de 35 ans.